

Frisange, le 10 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Frisange, en conformité de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, a l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu

mercredi, le 17 juillet 2024 à 17h00

dans la salle des séances de la Mairie à Frisange

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Correspondance
2. Questions écrites au collège échevinal
3. Approbation devis extension des salles de classe à Frisange
4. Approbation convention Code Club Luxembourg
5. Approbation d'un règlement de circulation
6. Commission pour l'égalité des chances et affaires sociales - nomination d'un secrétaire
7. Approbation subside spécial FLTT
8. Classement d'un immeuble sis à Aspelt comme patrimoine culturel national – avis
9. Droits de préemption
10. Questions orales au collège échevinal

Séance à huis clos

11. Nomination d'un fonctionnaire communal

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

Roger Beissel

La secrétaire

Isabelle Fiedler